



Commune de Montanaire

DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

N° 3/2026

Selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

Situation	Parcelle N° 9129 à Saint-Cierges
Propriétaires	Oulevay Christian
Requérant	Oulevay Christian Chemin de la Tondiaz 1 1410 Saint-Cierges
Objets concernés	5 arbres fruitiers
Motif	Chutes de branches sur les bâtiments et circulation difficile avec les tracteurs
Plantation compensatoire	4 fruitiers et un bouleau
Date requête	20 décembre 2025

Affichage au pilier public du 23 janvier 2026 au 22 février 2026.

Thierrens, le 23 janvier 2026

